



AMICALE DE LA RETRAITE SPORTIVE DES OLONNES

A . R . S . O .

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2024

SALLE DES CORDULIES au HAVRE D'OLONNE SUR MER

- **Ouverture de l'Assemblée générale par le Président André Rio à 14h30. 260 adhérents présents et 147 pouvoirs.**
- **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2023 :** L'ARSO n'a pas reçu de remarques particulières au sujet de ce procès-verbal. Procès-verbal approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
- **Rapport moral et remerciements aux bénévoles par le Président.** L'ARSO est une association qui a été créée en 1989, cette année nous allons fêter nos 35 ans d'existence. Elle a pour but de favoriser le développement des activités physiques, sportives et culturelles, valoriser la préservation du capital santé et promouvoir la convivialité et l'amitié.
Nous avons terminé la saison 2023-2024 avec 1088 adhérents. Pour cette nouvelle saison, nous sommes déjà à 1092 adhésions dont plus de 200 nouvelles. Je sais que plus le nombre d'adhérents augmente et plus la charge de travail des bénévoles et du Comité Directeur suit de manière exponentielle et qu'il nous faut maintenir une qualité dans les activités et là je remercie tous nos animateurs qui la maintiennent en s'impliquant de manière significative et qui se dévouent tous les jours pour vous faire partager des activités accompagnées et ce pour le bien-être de tous. Il n'y a pas de quête de puissance et grandeur et il ne faut pas que nous nous laissions dépasser par les adhésions. Nous avons adhéré cette année à la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), fédération agréée par le ministère de la jeunesse et des sports. Elle est là pour nous informer, nous défendre en nous apportant une aide juridique. Elle propose également des formations pour les dirigeants. Nous sommes aussi membre de l'Office du Sport sablais (OSS).
Au cours de la saison écoulée, nous avons participé à Vendée Cœur, à la journée para olympique et nous serons présents au Vendée Globe en participant à l'encadrement des animations organisées par la mairie des Sables d'Olonne. Rapport moral adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
- **Ratification Règlement Intérieur (paragraphe 8).** Ce règlement doit être régulièrement évalué pour garder son efficacité, il est modifiable mais doit rester un texte équilibré, mêlant fermeté et ouverture. Sur conseil de notre fédération et de notre assurance, des paragraphes ont été rajoutés à l'article 8 de notre R.I. Ils concernent l'obligation de fournir une attestation sur l'honneur d'aptitude physique lors d'une adhésion concernant des

activités sportives, le traitement des manifestations et voyages organisées par l'Amicale et respect du règlement général sur la protection des données informatiques.

Ratification adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- **Rapport d'activités 2023-2024 et présentation des activités 2024-2025.** Les animateurs bénévoles 2023-2024 (au nombre de 50) ont été présentés par Claudine Leblond, Vice-présidente et responsable des animateurs de l'ARSO. La saison 2023-2024 s'est déroulée de manière très satisfaisante et c'est un bilan plus que positif que nous pouvons dresser. Des activités ont été également dispensées par des auto-entrepreneurs (Titouan Amiot, Geneviève Barreau, Kevine Boulin, Laurent G'Schvind, Maud Gaborieau, Sébastien Guignard et Nathalie Toscanne). Les relations avec eux sont très étroites et excellentes. Pour cette nouvelle saison, la majorité des activités a été reconduite. L'activité photo numérique n'est pas reconduite, l'animateur arrêtant son activité après une quinzaine d'année de bénévolat ainsi que les activités Step Seniors et Mémoire Activité dont l'animatrice bénévole a décidé de quitter l'Amicale à la suite d'un désaccord avec le Comité Directeur et un certain nombre d'adhérents dans une de ces activités, ce que nous déplorons.

Pour la saison à venir nous avons 52 animateurs bénévoles répartis sur 20 activités sportives et 8 culturelles et ludiques auxquels s'ajoutent les auto-entrepreneurs avec deux nouvelles animatrices (Césaria Chabirand et Raphaëlle Doucede). Nos animateurs bénévoles reçoivent une formation en fonction de leur activité et passent également avec la protection civile le PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) afin de pouvoir prendre en charge un groupe. Nous continuons nos partenariats avec les associations Les Colibris Sport Adapté Sablais et la Boule de la Rudelière. Cette saison nous avons entamé une nouvelle collaboration avec le Bridge Club. D'autres associations nous ont abordés pour des liens, ce sera pour l'année prochaine.

Nous devons prévoir le renouvellement ou l'augmentation de bénévoles pour certaines activités. Devenir animatrice ou animateur c'est accepter de s'investir et donner de son temps pour l'Amicale, pour les adhérents. Rapport d'activité adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- **Montant des cotisations pour 2025-2026 à fixer :** Le Comité Directeur souhaite ne pas réévaluer la cotisation principale pour 2025-2026, elle resterait fixer à 40€ pour les activités sportives et à 25€ pour les activités culturelles. Seules les cotisations des activités avec suppléments pourraient être augmentées suivant les nouveaux tarifs 2025-2026 demandés par les auto-entrepreneurs. Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
- **Rapport financier 2023-2024 :** Présentation du bilan financier 2023-2024 présenté par le Trésorier Adjoint (Michel Dalgarrondo). Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
- **Budget prévisionnel 2024-2025 :** Présentation du budget prévisionnel 2024-2025 présenté par le Trésorier Adjoint (Michel Dalgarrondo). Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
- **Vérificateurs aux comptes :** Pour la saison 2024-2025, l'Assemblée Générale a décidé de confier la vérification des comptes à des adhérents de l'Amicale. Mme Claudine ROUX et M. Felix MALLET se sont portés volontaires pour cette mission. Accepté à l'unanimité par l'Assemblée Générale
- **Manifestations - Festivités 2024-2025 :** Sous la responsabilité de Liliane Grosso et Gilles Talon et composée de Chantale Becavin, Thierry Grosso, Claudine Leblond, Marie-Claude Prigent, Daniele Prodault et Anne Vitrant, cette commission propose les voyages, sorties, festivités organisés par notre Amicale. Liliane et Gilles ont présenté à l'Assemblée générale les festivités et manifestations 2024-2025. Elles sont répertoriées sur le site de l'ARSO en

page accueil.

- **Election du Comité Directeur 2024-2028** : Le secrétariat a reçu 12 candidatures pour la mandature 2024-2028 (Christine Croissant – Michel Dalgarrondo – Paula Delhumeau – Liliane Grosso – Thierry Grosso – Catherine Guin – Claudine Leblond – Patrick Leblond – Maryse Potier-Quenault – Jocelyne retrif – André Rio – Gilles Talon).
A l'issue du vote à bulletin secret, le dépouillement a été effectué par des adhérents de L'ARSO. 397 bulletins de vote ont été recensés. Ont obtenu et été élus :

Christine Croissant (395 voix)

Michel Dalgarrondo (397 voix)

Paula Delhumeau (397 voix)

Liliane Grosso (391 voix)

Thierry Grosso (391 voix)

Catherine Guin (396 voix)

Claudine Leblond (391 voix)

Patrick Leblond (391 voix)

Maryse Potier-Quenault (397 voix)

Jocelyne Retrif (397 voix)

André Rio (396 voix)

Gilles Talon (395 voix)

Le nouveau Comité Directeur se réunira très prochainement pour élire un bureau exécutif

- **Clôture de la séance à 16h30**

compte rendu établi le 26 Septembre 2024

Le Président



André RIO

Le Secrétaire



Thierry GROSSO